

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 22 FEVRIER 2024**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 27

Convocation du 13.02.2024  
Affichage du 13.02.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Bubertré suite à la convocation du 13.02.2024, affichée le treize février 2024.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Celine, LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BERGER Frédérique, M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur GUYOT Philippe est nommé secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2024.02.054**

**ZONE D'ACTIVITES DES REHARDIERES : ATTRIBUTION DES LOTS**

La maîtrise d'œuvre du projet de la zone d'activités des réhardières a été confiée au cabinet Gilson et Associés de CHARTRES.

Le montant prévisionnel de l'opération avant appel d'offre des entreprises a été estimé à 666 108.80 € HT pour les travaux de la tranche ferme et de la tranche optionnelle.

Un avis public à la concurrence a été envoyé sur la plateforme dématérialisée le 26 décembre 2023 avec une remise des offres fixée au jeudi 25 janvier 2024 à 12h.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 25 janvier 2024 afin de procéder à l'ouverture des plis et l'enregistrement des offres, avant analyse.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 22 février 2024 à 17h afin d'examiner le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre Cabinet GILSON.

Après examen du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offre réunie le 22 février 2024 propose de retenir les entreprises pour les lots suivants :

Lot 1 : Voirie Réseau Divers : Entreprise COLAS pour 507 806.70 euros ht  
Lot 2 : Eclairage Public : Entreprise Réseau Environnement pour 26 096.00 euros ht  
Lot 3 : Espaces verts : Entreprise Julien et Legault 53 493.09 euros ht + 4 380.27 euros ht(PSE 7)

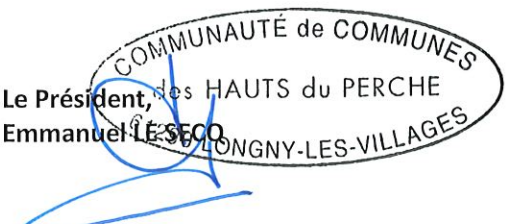
Dans un premier temps seule la tranche ferme sera réalisée

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- D'attribuer les marchés de travaux pour les lots 1 à 3 comme préconisé ci-dessus par la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer lesdits marchés et tous les documents y afférents,
- D'autoriser la dévolution des travaux.

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

  
Le Président, des HAUTS du PERCHE  
Emmanuel LE SECQ  
COMMUNAUTÉ de COMMUNES  
des HAUTS du PERCHE  
LONGNY-LES-VILLAGES